

Le CMLK rebaptisé

L'Assemblée générale 2004 l'a enfin décidé : notre association change de nom. Ce sera désormais le Centre pour l'action non-violente.

Sur la petite église des Fleurettes, près de la gare de Lausanne, brillait un soleil généreux. De quoi vous donner des envies de balades au grand air, d'apéros sous la tonnelle et de siestes crapuleuses. Et pourtant, sous le coup des dix heures, en ce samedi 15 mai 2004, les moineaux stupéfaits virent quinze bipèdes des deux sexes s'enfermer volontairement dans une salle de paroisse pour se livrer à une activité des plus studieuses. Rien de moins que l'assemblée générale ordinaire du Centre Martin Luther King, dûment présidée par un président et verbalisée par un procès-verbiste.

De l'avis des moineaux qui épièrent la scène, la première partie de cette assemblée générale fut platement statutaire. On nota les événements suivants :

- acceptation unanime des PV des deux AG 2003 (une ordinaire, une extraordinaire), que sans doute personne n'avait pris le temps de relire ;
- compte-rendu des activités de l'association¹ en 2003, par la secrétaire Sandrine Bavaud (étonnamment nombreuses, ces activités, pour une si petite association !);
- présentation par le caissier Jean-Luc Moullet des comptes 2003, qui se soldent par un petit bénéfice (une fois n'est pas coutume), puis approbation unanime desdits comptes et décharge donnée aux valeureux vérificateurs et trices ;
- fixation des cotisations 2005 (inchangées) ;
- élection du comité : Roger Gaillard, Olivier Grand, Christophe Joset, Jean-Luc Moullet et Maurice Reymond se représentent et sont réélus ; le comité accueille en outre avec délices *une* nouvelle membre en la personne de Florence Perret.

L'épopée du changement de nom

A ces amuse-gueules traditionnels succéda heureusement un remue-méninges passionné. Depuis plus d'un an, le CMLK se pose en effet la question d'un changement de nom, pour des raisons maintes

fois évoquées dans les colonnes de Terres Civiles. La référence à Martin Luther King, courageuse et justifiée lorsque fut créée l'association en 1968, est source de confusion aujourd'hui : de nombreuses personnes prêtent a priori au CMLK une orientation religieuse, ou des préoccupations spécifiquement antiracistes, alors que la promotion de la non-violence active est la vraie raison d'être d'une association qui se veut laïque.

Les discussions durèrent plus d'une heure, se prolongeant au repas de midi qui fut pris en plein air, dans le jardin. (A noter que cette agape fut préparée par des hommes, et que les miettes restantes étaient succulentes, foi de moineau !)

En résumé, deux options principales étaient en lice :

- Centre pour l'action non-violente (voir Terres Civiles No 24) ;
- garder le titre d'origine et changer le sous-titre.

La question cruciale – changer de nom ou garder le nom actuel – fut tranchée par un vote clair : 72% des voix en faveur du changement. Mais le débat, très ouvert, déborda vite le binôme proposé par le comité. On ressuscita des idées naguère abandonnées, on s'enflamma pour de nouvelles idées. Pas moins de neuf noms possibles furent au bout du compte mis aux voix. Puis, par votes successifs, le choix de *Centre pour l'action non-violente* fut avalisé par 62% des personnes présentes (abstentions : 23% ; contre : 15%).

Ce résultat fut salué par des applaudissements, bien que l'unanimité n'ait pas été atteinte. Au soleil de midi, une certaine gaieté était palpable, même si beaucoup reste à faire : définir un acronyme, éventuellement un nouveau logo, puis introduire le changement dans le site Internet et les autres supports de communication.

Pour l'association, il sera important de faire comprendre que le terme « action non-violente » est ici pris dans un sens très large. A l'acceptation traditionnelle d'action poli-

tique non-violente, il veut associer l'action *culturelle*, l'information, la sensibilisation et la formation. Il veut surtout transmettre le message que l'attitude non-violente est aux antipodes de la passivité.

Merci encore à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à ce long débat, et rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles informations.

Roger Gaillard

NOTE

¹ Le rapport d'activités 2003 est disponible au secrétariat et peut être téléchargé sur notre site www.cmlk.ch.

